



### ●●● Débouchés

- Les opérateurs du réseau public de la lecture.
- Diverses associations culturelles ou d'éducation permanente.
- Le titre de « **Bibliothécaire breveté** », spécifique à l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court est un des titres requis pour répondre au prescrit de l'article 8 1° de l'AGCF portant application du décret du 30/04/2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques.

### ●●● Organisation

Les cours sont regroupés par unités d'enseignement qui constituent la grille-horaire.

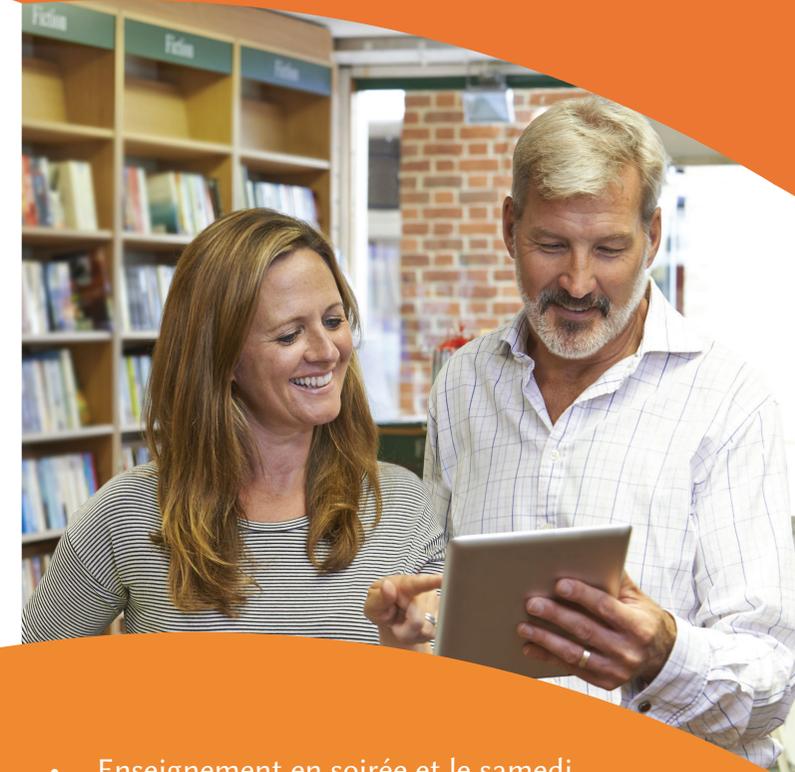
Les unités d'enseignement sont réparties selon les groupes A et B sur une durée de 2 ans minimum (plus si on souhaite étaler son parcours de formation).

Les unités d'enseignement doivent impérativement être suivies dans un ordre fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités d'enseignement donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont capitalisables pour donner droit à la présentation de l'épreuve intégrée.

La réussite de l'épreuve intégrée associée aux attestations de réussite confèrent le titre de **BIBLIOTHECAIRE BREVETE**



Chaussée de Binche 159  
7000 MONS

☎. 065/40.41.92 - 📠. 065/40.41.99  
info@iramps.be - www.iramps.be

- Enseignement en soirée et le samedi
- Enseignement modulaire
- Organisé en 2 ans minimum
- Diplôme homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles



## ●●● Champ d'activités

Le **bibliothécaire breveté** est un professionnel au service des bibliothèques publiques.

Son action s'exerce sous l'autorité de son responsable hiérarchique, dans le respect de la déontologie du métier, au sein du réseau public de la lecture.

Suivant le plan quinquennal de développement de la bibliothèque,

- le **bibliothécaire breveté** accueille, informe et oriente le public.
- Il encourage et développe toutes les pratiques de lecture au sein de son territoire de compétence.
- Il suscite la créativité et la participation à la vie culturelle.
- Il participe à la constitution et à la gestion de collections actualisées.

### VOUS AIMEZ...

- Accueillir, donner un avis éclairé et conseiller un public de tous les âges et de toutes les cultures
- Etre à l'écoute des autres pour les guider dans leurs recherches professionnelles ou personnelles en respectant tant leurs attentes que leurs exigences

### VOUS SAVEZ...

- Vous adapter pour affronter des situations diverses
- Respecter des consignes et des procédures définies,
- Collaborer avec d'autres...

## ●●● Tâches

Seul ou en équipe, dans le respect de la déontologie du métier :

- participer à l'élaboration du plan quinquennal de développement des pratiques de lecture,
- participer à l'évaluation de sa réalisation,
- accueillir les usagers et répondre à leurs demandes, sur place ou à distance,
- répondre à des questions d'orientation relatives à la bibliothèque, à ses services ou à son environnement,
- assurer présence et conseil dans les espaces publics,
- permettre aux utilisateurs d'accéder aux ressources sur place, à domicile ou à distance,
- former le public à l'utilisation critique des ressources numériques,
- mettre en oeuvre des actions destinées aux publics empêchés ou éloignés,
- organiser des activités d'information, de formation, d'animation ou de création au sein de la bibliothèque et hors les murs en vue d'atteindre les objectifs définis,
- participer à l'action culturelle et éducative des organismes actifs sur le territoire de compétence,
- participer à la constitution, l'accroissement et l'élagage des collections sur tous supports,
- assurer l'accessibilité et la mise en valeur des collections,
- appliquer les règles de catalogage,
- utiliser les outils informatiques en rapport avec la gestion de la bibliothèque,
- proposer des améliorations concernant la qualité du service.

## ●●● Cours du brevet Bibliothécaire

Unités d'enseignement	Nbre de périodes
Pratique de la communication appliquée aux bibliothèques	30 p
Edition et librairies	30 p
Histoire du document	30 p
Formation technique	120 p
Méthodologie de la lecture rapide et de la technique du rapport argumentaire	20 p
Bibliothéconomie	30 p
Etude documentaire de la littérature jeunesse	40 p
Stage de découverte	40 p
Législation appliquée aux bibliothèques	40 p
Formation technique à la multimédiathèque	80 p
Formation socioculturelle	60 p
Etude documentaire des disciplines artistiques	40 p
Etude documentaire des sciences humaines	60 p
Etude documentaire des sciences et techniques - Niv 1	40 p
Etude documentaire des littératures francophones, étrangères et de la paralittérature	80 p
Connaissance de la presse	30 p
Animation	60 p
Stage d'intégration professionnelle	80 p
Epreuve intégrée de la section bibliothécaire brevetée	60 p